



Avis d'opposition administrative....

Par **Soted**, le **04/02/2014** à **18:50**

Bonjour,

J'ai reçu ce jour un avis d'opposition administrative me précisant que malgré les avertissements adressés je n'avais pas payé mes amendes.

Je précise que je n'ai reçu aucun avis de contravention, ou même de lettre de relance ou d'avis de contravention majorée.

Je voudrais savoir quel est mon recours, d'autant plus que l'une des contraventions est datée du 11/01/2010 majorée à 75€ (et j'ai lu sur internet que l'Etat avait jusqu'à 3 ans après la date effective de l'avis pour réclamer le dû).

L'autre cotravention datant du 30/07/2013 d'un montant majoré de 375€, dont je n'ai reçu aucun avis non plus...

Que dois-je faire?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **04/02/2014** à **22:21**

Bonjour,

Petite question préalable : la carte grise est bien à jour de votre adresse actuelle ? votre boîte aux lettres porte bien votre nom ? C'était déjà le cas en 2010 ?

Par **Soted**, le **05/02/2014** à **18:51**

Bonjour, oui ma carte grise est bien a jour avec mon adresse actuelle. La boite au lettre comporte bien mon nom aussi... par contre en 2010 j habitais a une autre adresse